



BUREAU COMMUNAUTAIRE

Jeudi 22 mai 2025 à 17h30

Procès-Verbal

Le bureau communautaire de Bourges Plus s'est réuni, sous la présidence de Mme Irène FELIX, présidente, le jeudi 22 mai 2025, à 17h30, dans Salle des actes, Mairie de Trouy, sur convocation préalable de Mme la présidente, adressée le vendredi 16 mai 2025 et affichée le vendredi 16 mai 2025.

Présents : Irène FELIX (reçoit pouvoir de Yann GALUT), Richard BOUDET, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Jean-Marie VOLLOT, Bernard DUPERAT, Bruno FOUCHET, Stéphane GARCIA, Denis POYET, Evelyne SEGUIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO

Excusés : Jean-Louis SALAK, Bernadette GOIN-DEMAY, Corinne LEFEBVRE, Stéphane HAMELIN

Absents : Patrick BARNIER, Alain MAZÉ, Fabrice ARCHAMBAULT

Secrétaire de séance : Christine CHEZE-DHO Membre du Bureau

Président de séance : Irène FELIX Présidente de Bourges Plus

Mme la présidente aborde l'ordre du jour du bureau communautaire à 18 H 00.

- 13 présents -

Approbation du procès-verbal de la séance du bureau communautaire du jeudi 24 avril 2025 :

Mme la présidente soumet aux membres du bureau communautaire le procès-verbal de la séance du bureau communautaire du 24 avril 2025.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération présentée par Mme FELIX :

1. Rue Pierre Latécoère à Bourges - Cession à MBDA d'un délaissé de voirie déclassé cadastré EK 267

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'autoriser la cession, à MBDA, au prix de 25 € HT/m², de la parcelle cadastrée EK 267, sise Rue Pierre Latécoère à Bourges, d'une superficie de 638 m², conformément au document d'arpentage joint ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'acte de vente, ainsi que tous les accessoires nécessaires.

Adopté à l'unanimité

Délibération présentée par M. BOUDET :

2. Demande de subvention Fonds Vert - Réhabilitation de la Maison de la Culture en maison d'agglomération

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement global prévisionnel relatif à la réhabilitation de la Maison de la Culture en Maison de l'Agglomération ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs susnommés ;

3. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Adopté à l'unanimité

Délibération présentée par M. MAZE :

3. Convention pour la collecte sélective des emballages et papiers avec CITEO

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a décidé :

1. d'approuver le contrat-type pour la collecte sélective des emballages ménagers, des imprimés papier et des papiers à usage graphique ;
2. d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le contrat avec CITEO.

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Mme la présidente lève la séance la séance à 18 H 20

BOURGES, le **28 MAI 2025**

Secrétaire de séance

Christine CHEZE-DHO
Membre du Bureau



La Présidente

Irène FELIX